

corse-matin

www.corsematin.com



Antoine Sindali : "Le patrimoine est l'affaire de tous"



Antoine Sindali préfère parler de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine plutôt que de défense. (Photo Jeannot Filippi)

Après la création du Centru Storicu, association dont l'objet est la défense du patrimoine, Antoine Sindali, maire de la commune, a fait remarquer que des efforts importants étaient conduits en ce sens depuis le début de sa mandature. Il s'est volontiers prêté au jeu des questions-réponses. Il nous livre donc son sentiment et le projet de la municipalité quant à la sauvegarde du patrimoine. Car il préfère parler de « *sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine, plutôt que de défense. Cela dit, c'est bien que des associations participent à tout ce qui peut faire vivre notre*

mémoire collective ou développer le sentiment patrimonial de la population. Le patrimoine est un héritage précieux ».

Il y a beaucoup de priorités dans la gestion d'une commune, le patrimoine en fait partie?

Gérer une commune, c'est la recherche constante d'un juste équilibre. C'est notamment, s'agissant du patrimoine, un juste équilibre entre les exigences du développement tourné vers l'avenir et celles de la mémoire, ne serait-ce que parce qu'on a tous une histoire et des racines. Ce juste équilibre est aussi à trouver pour répondre aux attentes légitimes de la population en général et de l'université en particulier, dans des secteurs aussi différents et indispensables que les aménagements urbains, les affaires scolaires et sociales, les équipements sportifs, l'entretien des voies et réseaux, la vie associative et culturelle, l'aide à l'économie et, bien sûr, la sauvegarde du patrimoine. Sans jouer sur les mots, chaque secteur constitue une priorité parmi les priorités que sont les autres secteurs, chacun représentant un coût pour les finances de la commune.

Malgré tout, la commune a tout de même investi pour sauvegarder le patrimoine de la ville. C'est une preuve de la volonté de la municipalité d'agir en faveur du patrimoine?

Effectivement, et ce n'est pas par hasard qu'ont été rénovées les trois statues de la ville. C'est vrai aussi pour la fontaine de la place Paoli et pour celle des Quatre Canons, tout comme pour la mise en valeur du monument aux morts. Nous avons réhabilité toute la caserne Padoue, l'immeuble de l'ancien hospice Duc de Padoue, contigu à l'église Sainte-Croix. Nous mettons en valeur des bâtiments historiques qui sont des propriétés de la commune affectés à des services sociaux, associatifs et culturels. C'est le même cas pour l'Hôtel de Ville. On pourrait également citer le Palazzu Naziunale. N'oublions pas nos églises. L'Annonciation et Sainte-Croix font l'objet, depuis plusieurs années, d'importants travaux de réhabilitation. La commune s'occupe aussi de ses chapelles, comme celle de Saint-Pancrace qui a été entièrement refaite.

U Centru Storicu a évoqué l'idée d'un écomusée cortenais. Est-ce réalisable?

Ce n'est pas une nouveauté car nous avons inscrit dans nos projets la création d'un centre d'interprétation historique de Corte. Ce centre, à la fois musée et atelier, trouvera sa place dans l'ancienne caserne Padoue qui vient de faire l'objet d'un partenariat avec la CTC. On y retrouvera, notamment, les toiles de la collection Fesch, qui sont actuellement en dépôt officiel au Musée de la Corse avec d'autres objets comme une copie en métal du masque mortuaire de Napoléon, un buste en plâtre de Pascal Paoli, un autre en terre cuite du Duc de Padoue probablement réalisé par Bartholdi, et puis deux bustes en marbre blanc, l'un de Napoléon et l'autre de son frère Joseph.

Quelle place tient l'environnement dans ces actions?

Le patrimoine c'est aussi la nature qui tient une place notable dans le PLU que ce soit pour les vallées du Tavignanu et de la Restonica avec l'opération Grand Site ou pour le domaine Saint-Jean. On peut citer, parmi d'autres, l'exemple de projet d'un sentier du patrimoine en partenariat entre la commune et l'Office de l'environnement. À noter aussi que des actions d'enfouissement de lignes EDF ou de démolition de ruines participent aussi à la protection de notre patrimoine environnemental.

Le patrimoine de la ville concerne aussi le privé. De quelle manière la commune peut intervenir à ce niveau?

À côté des efforts consentis par la commune pour sauvegarder, restaurer et mettre en valeur tout son patrimoine mobilier et immobilier, il est difficile pour une collectivité publique d'intervenir sur des propriétés privées.

C'est le cas pour bon nombre d'immeubles, notamment dans les quartiers anciens. Bien sûr il y a

les aides au ravalement données par la municipalité, tout comme il y a eu une OPAH il y a quelques années et comme il y en a une autre actuellement à l'étude. Mais les propriétaires privés restent maîtres de leurs propriétés. S'agissant de ce patrimoine privé, il y a malheureusement le cas de l'ancien Aiglun Cinéma construit à l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins où fut inhumé Jean-Pierre Gaffory. Au début des années 2000, l'idée avait germé d'acquérir le site pour y implanter le centre culturel de Corte qui est aujourd'hui programmé administrativement et financièrement à la citadelle. Cette idée a dû être abandonnée en raison des difficultés juridiques d'acquisition et des coûts énormes que ce projet aurait entraînés. En fait, le patrimoine c'est une affaire collective où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Mais, au bout du compte, c'est la plupart du temps l'action publique et ses financements, ceux de la commune pour ce qui concerne Corte, qui permettent de sauvegarder, de conserver, de restaurer et de transmettre en bon état notre héritage commun.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIO GRAZI

mgrazi@corsematin.com